

Avis public

Consultation écrite sur une demande d'usage conditionnel

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Lydia Laquerre, Greffière de la susdite municipalité,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 7 juin 2021 à 19:00 heures, en visioconférence;

QU' Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Identification du site concerné :

Lots 1 823 907 et 1 823 908 du cadastre de Québec, sis au 1224, rue Saint-Joseph, Ville de Valcourt, zone CV-4.

Nature et effets:

Permettre l'usage conditionnel de « Terrasse extérieure rattachée à un établissement de restauration », rattaché au commerce exploité au 1224-E, rue Saint-Joseph. La terrasse proposée aurait une capacité maximale de 22 places assises.

Tel que prévu par l'arrêté ministériel no 2020-049 du 4 juillet 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande, suivant une consultation écrite annoncée au moins 15 jours au préalable, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, **au plus tard le lundi 7 juin 2021, à 16h30 :**
 - Par la poste à : Me Lydia Laquerre, greffière, Ville de Valcourt, 1155, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0;
 - Par la chute à paiement à l'hôtel de Ville située à la même adresse;
 - Par courriel à lydia.laquerre@valcourt.ca;

Les commentaires reçus seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande;

Si la séance n'est plus tenue à huis clos, il sera également loisible à toute personne intéressée de se présenter à la séance à l'heure, à la date et à l'adresse ci-haut mentionnées.

Donnée à Valcourt, ce 04 mai 2021.

Me Lydia Laquerre, Greffière